

27 septembre 2017

Les remboursements des soins s'accroissent légèrement

Les données commentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés.

Fin août 2017, 5,7 milliards d'euros de prestations ont été remboursés dans le périmètre de l'Ondam, soit une évolution cumulée sur douze mois (année complète mobile ACM) de +2,2%. Les soins de ville progressent de 2,8% en ACM.

LES REMBOURSEMENTS DES HONORAIRES MEDICAUX ET DENTAIRES S'ACCELERENT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (0,8 Md€) progressent à un rythme comparable à celui de l'ensemble des soins de ville, +2,6 % sur les huit premiers de l'année et de +2,9% en ACM. Ils tendent à s'accroître depuis le début de l'année avec la mise en œuvre de la revalorisation des actes cliniques des généralistes au 1^{er} mai.

Les dépenses des **généralistes poursuivent leur accélération +3,6 % en ACM et de 4,8 % en PCAP**. Elles traduisent la reprise de la dynamique des consultations suite à la revalorisation du tarif de la consultation (de 23 € à 25 €) au 1^{er} mai (+2,9 % en ACM et +2,6 % en PCAP) mais également une forte progression des versements forfaitaires.

Les dépenses des **spécialistes** s'accroissent en rythme annuel, de 3 % (après 2,2% fin juillet) une croissance portée par celle des actes techniques, +3,3 %. Les dépenses de consultations repartent à la hausse de 0,2 % après plusieurs mois de baisse.

Les remboursements des **dentistes suivent une tendance haussière depuis le début de l'année, ils progressent de +1,6 % en ACM** (un point supplémentaire depuis janvier) et de +2,2 % en PCAP.

LES REMBOURSEMENTS DE PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE, DEMEURENT DYNAMIQUES

Les dépenses de **prescriptions** (1,5 Md€) qui constituent plus de la moitié des soins de ville progressent de 3,1 % en ACM, tirées notamment par la dynamique des remboursements des médicaments.

Les dépenses de **médicaments** progressent de 2,5 % en ACM, en décélération par rapport à fin juillet (+3,3 %). Cette décélération s'observe sur les dépenses d'officine (+1,7 %) et de rétrocession même si ces dernières demeurent dynamiques (+7,7 % en ACM), suite à la montée en charge depuis fin 2016 des traitements anti-cancéreux.

Les dépenses de **LPP et les produits d'origine humaine** progressent de manière plus dynamique que l'ensemble des dépenses de prescriptions : +4,7 % en ACM, un rythme maintenu depuis avril.

Les dépenses de soins des **auxiliaires médicaux**, progressent toujours de manière dynamique +4,3% en ACM (+4,6 % en PCAP), tirées notamment par la dynamique des dépenses des infirmiers, +4,3 % en ACM. Les dépenses des masseurs-kinésithérapeutes sont en hausse de +4,2 % en ACM).

Les dépenses de **biologie** progressent de 0,9 %, un rythme de croissance comparable depuis mars.

Les dépenses d'**indemnités journalières baissent de 2,3 % en ACM**. Néanmoins, depuis le début de l'année on observe une moindre baisse des dépenses (-0,5 % en PCAP), en lien avec la fin de la montée en charge de la réforme du calcul des prestations en espèces mise en place en février 2015, conditionnant ces prestations à un minimum de revenu (10 % du plafond annuel de la sécurité sociale). Les montants versés aux auto-entrepreneurs, plus affectés par la réforme, régressent plus fortement : -7,7 % en ACM. Les mêmes raisons font évoluer à la baisse les **prestations en espèces maternité** (hors champ Ondam), -8,4 % en ACM.

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les montants versés aux **établissements de santé publics** (près de 2 Md€) progressent de 1,3 % en ACM. Sur les huit premiers mois de l'année, la progression est plus dynamique, + 2,3 %.

Les dépenses des **établissements de santé privés** (0,5 Md€) diminuent, -1,6 % en ACM. Cette baisse résulte principalement de la baisse des dépenses MCO (-1,2 %). En PCAP la baisse est de -3,8 %. La diminution des dépenses de soins de suite et de réadaptation (-3,4 % en PCAP) résulte notamment des difficultés techniques liées à la mise en œuvre de la réforme de la tarification limitant le flux de remboursements en juillet.

Les dépenses des **établissements médico-sociaux** (0,4 Md€) s'accroissent, +2,2 % en ACM. Cette progression traduit des évolutions contraires selon le secteur. L'intégration dans le champ de l'ONDAM depuis janvier 2017 du financement des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour les **personnes handicapées** conduit à une augmentation des dépenses, de +9,6 % (+13,2 % en PCAP). Les dépenses pour les personnes âgées sont en repli, -1,9 % en ACM.

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin août 2017

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes cumulées août 2017	Taux de croissance à fin août 2017			
		PCAP	PCAP- CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM- CJO ⁽¹⁾
Soins de ville (hors contrats)	2 644,2	2,1%	2,7%	2,0%	2,8%
Honoraires médicaux et dentaires	823,2	2,0%	2,6%	2,1%	2,9%
Dont Généralistes	211,9	4,2%	4,8%	2,8%	3,6%
dont consultations généralistes	142,7	2,9%	3,6%	2,1%	2,9%
Dont Spécialistes	457,0	1,1%	1,7%	2,2%	3,0%
dont consultations spécialistes	82,1	-0,3%	0,3%	-0,6%	0,2%
dont actes techniques	330,2	1,2%	1,8%	2,5%	3,3%
Dont Dentistes	148,0	1,6%	2,2%	0,8%	1,6%
Prescriptions	1 531,0	2,4%	3,0%	2,3%	3,1%
Produits de santé	1 042,8	2,1%	2,7%	2,2%	3,0%
Médicaments	828,2	1,6%	2,2%	1,7%	2,5%
officine	703,7	1,5%	2,1%	0,9%	1,7%
rétrocession	124,5	2,0%	2,6%	6,9%	7,7%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	214,7	4,2%	4,8%	3,9%	4,7%
Auxiliaires médicaux	362,1	4,0%	4,6%	3,4%	4,3%
dont infirmiers	209,3	4,2%	4,8%	3,5%	4,3%
dont masseurs-kinésithérapeutes	126,3	3,8%	4,4%	3,4%	4,2%
Biologie	126,1	-0,1%	0,5%	0,1%	0,9%
Autres prestations ⁽²⁾	139,4	3,5%	4,2%	3,8%	4,6%
Dont frais de transport des malades	133,6	3,7%	4,4%	3,2%	4,0%
Indemnités journalières maladie	150,6	-0,5%	-0,5%	-2,3%	-2,3%
Etablissements de santé	2 950,8	2,2%	2,3%	1,2%	1,3%
Etablissements sanitaires publics	1 991,7	3,1%	3,1%	1,8%	1,8%
Etablissements sanitaires privés	513,5	-4,2%	-3,6%	-2,4%	-1,6%
Dont champ ODMCO	421,2	-4,4%	-3,8%	-2,0%	-1,2%
Dont champ OQN soins de suite et de réadaptation	69,3	-4,0%	-3,4%	-4,4%	-3,6%
Dont champ OQN psychiatrie	14,9	6,2%	6,9%	5,1%	6,0%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	445,5	5,6%	5,6%	2,2%	2,2%
Dont personnes âgées	262,5	0,3%	0,3%	-1,9%	-1,9%
Dont personnes handicapées	166,8	13,2%	13,2%	9,6%	9,6%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	96,2	2,1%	2,1%	1,7%	1,7%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	3,4	-8,3%	-8,3%	-10,3%	-10,3%
Total sur champ ONDAM	5 694,6	2,2%	2,5%	1,7%	2,2%
Prestations en espèces maternité (hors ONDAM)	71,8	-2,9%	-2,9%	-8,4%	-8,4%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux.

(2) Transports et cures.

Source : RSI /SARDE/Portail CREA DIAMAN + données brutes comptables du RSI relatives aux forfaits/dotations globales transmises par la CNAMTS.

Les dépenses de soins de ville en date de soins progressent de 3,7 % en PCAP CJO à fin juin 2017

Les données présentées ci-dessous sont en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance en période comparable à l'année précédente (PCAP) et en année complète mobile (ACM) corrigés des jours ouvrés (sauf IJ).

Les dépenses estimées de soins de ville à fin mai (2 Md€) progressent de +3,7 % en PCAP et de +3,4 % en ACM, principalement portée par la dynamique des prescriptions (+4,2 % en PCAP). La progression des dépenses est notamment marquée par les revalorisations des consultations des généralistes entrées en vigueur en mai. Hors IJ maladie, l'évolution estimée des dépenses de soins de ville serait légèrement plus dynamique (+3,7 % en ACM).

L'ACCELERATION DES REMBOURSEMENTS DES HONORAIRES MEDICAUX ET DENTAIRES PORTEE PAR CELLE DES HONORAIRES DES GENERALISTES

Les honoraires médicaux et dentaires (0,7 Md€) progressent à un rythme plus modéré que celui de l'ensemble des soins de ville : 3,2 % en ACM.

Les remboursements des généralistes s'accroissent : +2,1 % en ACM, près d'un point de plus par rapport à fin mai. Ces évolutions sont portées par les remboursements des consultations médicales avec notamment la revalorisation de 2€ de la consultation au 1^{er} mai : sur les six premiers mois de l'année, les remboursements de consultations ont augmenté de 2,4 % après un début d'année en recul.

Les dépenses des spécialistes demeurent plus dynamiques : +4,2 % en ACM. Cette dynamique est portée par les dépenses des actes techniques : +4,7 % en ACM. Les dépenses de consultations progressent modérément (+0,5 % en ACM).

Les remboursements des dentistes progressent de 1,8 % en ACM, et tendent à s'accroître depuis le début de l'année (+2,2 % sur les 6 premiers mois de l'année).

LES PRESCRIPTIONS, PORTEES PAR LA DYNAMIQUE DES DEPENSES DE MEDICAMENTS

Les dépenses de prescriptions (1,2 Md€), qui représentent plus de la moitié des dépenses de ville, progressent de 3,8 % en ACM.

Les dépenses de médicaments progressent de +3,2 % en ACM. Cette évolution résulte notamment de la forte

dynamique des médicaments rétrocedés, de 15,4%, avec la montée en charge des traitements anticancéreux depuis fin 2016 mais tend à ralentir. Les médicaments délivrés en officine progressent modérément, de 1,3 % mais suivent une progression plus dynamique sur les six premiers mois de l'année (+1,6 %).

Les prestations versées au titre de la LPP et des produits d'origine humaine sont plus dynamiques, elles progressent de +6,3 % en PCAP et en ACM.

La dynamique des remboursements de soins réalisés par les auxiliaires médicaux (0,3 Md€) se confirme avec +4,3 % en ACM. Les dépenses des infirmiers progressent de 4,0 %, celle des masseurs-kinésithérapeutes de 4,7 %.

Les dépenses de biologie (0,1 Md€) sont nettement moins dynamiques que celles des autres prescriptions, +1,7 % en ACM.

Les dépenses de transports (0,1 Md€) demeurent dynamiques, +5,2 % en ACM et tendent à s'accroître.

Les dépenses d'indemnités journalières (0,1 Md€) sont en recul de 0,3 % en ACM mais progressent sur les six premiers mois de l'année, de 0,8 %. Cette hausse met fin à la tendance à la baisse depuis 2015 suite à la réforme du calcul des IJ conduisant à une baisse des indemnités affectant principalement les auto-entrepreneurs.

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS PRIVES

Les remboursements au titre des dépenses des établissements privés (0,4 Md€) progressent de +1,4 % en ACM.

Dans le champ de l'ODMCO, principal agrégat de dépenses, les remboursements progressent de 1,2 % en ACM. Cette dynamique modérée résulte de celle des séjours, +0,7 % en ACM. Les dépenses de la liste en sus progressent de 2,5 % en ACM et tendent à s'accroître (+1,9 point par rapport à fin février).

Les dépenses de soins de suite et de réadaptation sont plus dynamiques, +2,6 % en ACM, en ralentissement par rapport aux mois précédents.

Les dépenses de psychiatrie progressent de 7,5% en ACM en forte accélération depuis le début de l'année (+12,3 % en PCAP). Ces évolutions sont toutefois à relativiser au regard du faible poids des dépenses remboursées de ce secteur.

Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin juin 2017

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses cumulées estimées juin 2017	Taux de croissance annuel			
		PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de ville (hors contrats)	2 041,1	2,9%	3,7%	2,6%	3,4%
Soins de ville hors IJ maladie (hors contrats)	1 927,4	3,0%	3,9%	2,8%	3,7%
Honoraires médicaux et dentaires	651,0	2,3%	3,2%	2,2%	3,2%
Dont Généralistes	160,7	1,0%	1,9%	1,2%	2,1%
dont consultations généralistes	109,9	1,3%	2,4%	1,6%	2,6%
Dont Spécialistes	366,4	3,1%	3,9%	3,0%	4,2%
dont consultations spécialistes	65,9	-0,6%	0,4%	-0,7%	0,5%
dont actes techniques	263,0	3,5%	4,4%	3,5%	4,7%
Dont Dentistes	118,7	1,4%	2,2%	0,9%	1,8%
Prescriptions	1 168,3	3,2%	4,2%	3,0%	3,8%
Produits de santé	792,8	3,2%	4,3%	3,0%	3,8%
Médicaments	626,5	2,6%	3,8%	2,4%	3,2%
officine	525,4	0,5%	1,6%	0,5%	1,3%
rétrocession	101,1	15,3%	16,4%	14,3%	15,4%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	166,4	5,1%	6,3%	5,5%	6,3%
Auxiliaires médicaux	275,9	4,0%	4,6%	3,7%	4,3%
dont infirmiers	154,6	4,2%	4,5%	3,8%	4,0%
dont masseurs-kinésithérapeutes	98,9	3,9%	4,9%	3,5%	4,7%
Biologie	99,5	1,2%	2,2%	0,8%	1,7%
Autres prestations	108,0	5,3%	5,8%	4,5%	5,1%
Dont frais de transport des malades	102,9	5,4%	5,9%	4,6%	5,2%
Indemnités journalières maladie	113,7	0,8%	0,8%	-0,3%	-0,3%
Etablissements sanitaires privés	402,7	1,4%	2,0%	0,8%	1,4%
Dont champ ODMCO	330,9	1,1%	1,7%	0,5%	1,2%
dont séjours	250,1	0,7%	1,2%	0,1%	0,7%
dont liste en sus	48,4	2,3%	3,1%	1,2%	2,5%
Dont champ OQN soins de suite et de réadaptation	54,6	1,0%	1,2%	2,3%	2,6%
Dont champ OQN psychiatrie	11,6	12,3%	12,3%	7,3%	7,5%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières maladie.

Source : RSI.